

Section 26

Cerveau, Cognition et Comportement

COMPTE-RENDU DE LA SESSION d'AUTOMNE 2020 **(3 au 6 novembre 2020)**

Présents (par ordre alphabétique) : Christine Assaiante, Pascal Barone, Grégoire Borst, Cédric Bouquet, Séverine Casalis, Frédéric Chavane, Anne Didier, André Didierjean, Christine Ensuque, Nathalie George, Rafaël Laboissière, Denis Lancelin, Christelle Lemoine, Sophie Lumineau, Chantal Mathis, Delphine Pins, Jean-Christophe Sandoz, Leila Selimbegovic, Catherine Semal et Angela Sirigu

Assistant pour le Comité National : Alain Rolak

Ce compte-rendu ne suit pas la chronologie de la réunion de la section. Cette session s'est déroulée en visioconférence.

I. LE PROCES VERBAL de la session de Printemps 2020 a été approuvé à l'unanimité.

II. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

PEDR

Des candidat.e.s non classé.e.s par la section ont été ajouté.e.s et interclassé.e.s dans le classement initial de la section. La section classera les candidat.e.s à la PEDR en 2021.

Evaluations de chercheurs

En raison des conditions dans lesquelles s'est tenue la session (visioconférence), la section a fonctionné un peu différemment. Les avis favorables émis par les rapporteur.e.s et validés par le bureau ont été énoncés. Les discussions ont porté sur les dossiers plus compliqués : lecture des rapports pour les évaluations suite à avis différé, titularisations, changement de sections, évaluation par 2ème section ou CID, confirmations d'affectation, ainsi que pour les structures et écoles thématiques.

Mots clefs de la section

Mots clefs choisis par les groupes de travail au sein de la section et validés :

Disciplines :

- Neurosciences comportementales et Neurosciences cognitives
- Neurosciences intégratives et Neurosciences computationnelles
- Neurosciences cliniques et Neurosciences comparatives
- Ethologie, Neuroéthologie, Cognition animale
- Psychologie expérimentale
- Philosophie et Psychologie cognitive, Psychologie du développement, Psychologie sociale expérimentale
- Neuropsychologie
- Linguistique expérimentale
- Psychologie économique
- Ergonomie cognitive

Fonctions :

Perception, Motricité, Sensorimotricité
Développement et Vieillessement cognitifs, Plasticité, Apprentissage
Mémoire, Langage
Emotions, Attention, Conscience, Raisonnement, Prise de décision
Communication animale et Comportements sociaux

Tout le monde doit s'y retrouver. Cela couvre l'ensemble des thématiques développées dans la section et doit permettre d'aider au recrutement des membres pour le prochain mandat.

Modalités du concours 2021

- Le même timing que les années précédentes est repris pour l'oral des CRCN : présentation 15mn / discussion 20 mn.
- On se laisse la possibilité de faire appel à des experts.
- Audition DR : à nouveau, une discussion pour ou contre maintenir une audition pour les concours DR2 a lieu. La section 26 n'auditionnera pas les candidat.e.s au concours DR2.

Composition de la section

Audrey Dussutour a été promue DR. La composition de la section change : il n'y a plus assez de CR. Mise en place d'une procédure pour coopter un nouveau membre.

Critères genrés et impact du confinement

Nous avons modifié, à la marge, les critères pour qu'ils soient plus qualitatifs que quantitatifs. Les effets du confinement ne sont pas symétriques. Les effets sont plus forts pour les femmes. L'évolution des dossiers sera moins importante que les années précédentes. Il est possible de prendre en compte ces aspects à partir du moment où ils sont clairement mentionnés dans le dossier : expériences à l'arrêt, étudiant.e.s bloqué.e.s... Cela crée des disparités au sein des disciplines.

III. VISITE DE LA DIRECTION

Présents : André le Bivic, Bernard Poulain et Jean-Louis Vercher pour l'INSB ; François-Joseph Ruggiu, Marie Gaille pour l'INSHS.

Nombre de postes au concours 2021 et profils

[André Le Bivic, ALB]. La section 26 bénéficie de 3 postes CRHC INSB et 1 poste INSHS qui apparaît sur un concours séparé.

[Marie Gaille, MG]. Concernant le profil SHS, nous mettons l'accent sur l'éducation, mais élargie à la socialisation : « Education : dimensions psycho-cognitives et rôle de la socialisation dans les processus d'apprentissage et de transmission ». Ce poste sera à pouvoir dans une Unité INSHS en primaire ou en secondaire. Aujourd'hui la priorité donnée à l'éducation est encore plus sur le devant de la scène politique : Inégalités éducatives, numérique, pédagogiques... La demande porte sur une articulation scientifique forte entre ces réflexions. En parallèle, le RTP se développe. Il y a 2 ans, la communauté n'était pas assez mûre pour aller vers un GDR. Mais la 1ère année a permis de réaliser une cartographie, de créer les premiers échanges. Aujourd'hui, cela concerne plus de 70 équipes. Ce regroupement pourrait évoluer vers un GDR, mais cela n'est pas obligatoire. Cela va au-delà des SHS et de l'INSB (INS2I, ISMI...).

[ALB]. Pour ce qui est du concours DR2, la section 26 disposera de 6 postes. A cela s'ajoutera la possibilité de 10 postes DR supplémentaires pour tout le CNRS. La section 26 dispose du même nombre de postes que l'an passé.

[La section, S] souhaite rappeler le fort taux de pression au concours DR2 dans la section 26, qui rend difficile les sélections de candidat.e.s, et s'avoue déçue de constater que le nombre de postes n'a pas évolué. D'autant plus que les premier.ère.s candidat.e.s recruté.e.s sur les profils SHS vont arriver sur les postes DR2. Cette pression est plus élevée que dans d'autres sections. Deux années de suite, des candidat.e.s qui n'ont pas pu être classé.e.s en 26 l'ont été en 25.

[MG]. Notre attention a déjà été attirée sur ce point, nous allons essayer d'y réfléchir. Ce ne sera pas pour cette année, mais nous avons bien en tête ce problème. Il serait possible de proposer un poste DR2 à la place d'un CR.

[François-Joseph Ruggiu FJR]. En SHS les pratiques autour de l'HDR sont différentes, ce qui peut expliquer une pression moindre en DR2.

GDR

[ALB]. Les GDR, tels qu'ils existent sont supprimés (ce ne sera plus des structures opérationnelles de recherche) et vont devenir des réseaux thématiques (peut-être toujours appelés GDR). Cela présente l'avantage d'être beaucoup plus souple comme structure, c'est plus facile à organiser et offre les mêmes possibilités de financement.

Promotions des chercheurs

[ALB]. Il y a 57 promotions DR1 pour l'INSB, 2 de plus que l'an passé et 6 promotions DRCE1 (2 de moins qu'en 2019). Pour les DRCE2, il n'y a pas de chiffre, sachant qu'en 2019, tout le monde a été promu. Concernant les CRHC, il y a moins de candidatures cette année. Le nombre de promotions passe de 250 à 230 (accord avec les syndicats), avec 61 possibilités sur l'INSB. La création des CRHC avait pour objectif de débloquent et prolonger les carrières des CR et permettre une évolution sur 2 grades des chercheurs bloqués. Cette stratégie n'est pas remise en cause. Lorsque le niveau de dossier est suffisant, les chercheurs peuvent prétendre à passer CRHC. A l'INSHS, il n'est pas difficile de suivre cette politique.

[S]. Il y a un réel problème de communication. Dans la section 26, 50 chercheur.e.s pourraient prétendre à une telle promotion. Or ils/elles ne postulent pas.

[FJR]. Les candidat.e.s qui n'ont pas été retenu.e.s au départ ont déduit qu'ils/elles n'étaient pas au niveau. C'est une erreur ! Ils/elles ne recandidatent plus alors que la pression a diminué.

[ALB]. 845 chercheur.e.s CRCN sont éligibles et il y a seulement 106 candidat.e.s ! Nous sommes sensibles aux dossiers en fin d'échelons. Les Instituts se donnent le droit de classer des candidats qui n'ont pas été classés par les sections. Le but est de débloquent les carrières.

[BP]. Ce n'est pas un tremplin pour passer DR2, mis il faut le voir comme une bifurcation dans la carrière.

Délégations CNRS

[S]. Nous n'avons pas eu de retour sur les délégations. Nous ne pouvons pas répondre aux questions des chercheur.e.s puisqu'il y a parfois des disparités entre les avis des sections et les candidat.e.s finalement sélectionné.e.s.

[MG]. Nous n'avons pas encore de tableau consolidé de tous les arbitrages.

[FJR]. En SHS, le taux de succès est proche de 80%.

PhD CNRS

[ALB]. Il s'agit d'un processus top-down. Le budget n'est pas fixé, cela dépendra des arbitrages budgétaires. Les DU doivent contacter les DAS.

[FJR]. A l'INSHS, la procédure est claire, les propositions dépendent de la politique internationale de l'INSHS et des projets pluridisciplinaires.

Promotion d'études par le CNRS

[S]. Ces derniers temps sont remontés des cas de refus de promotion du CNRS sur des études. Cela oblige à d'autres stratégies (CHU, INSERM...) ou alors il sera impossible de monter ces protocoles. Quel est le problème ? La couverture de l'assurance ? Ces protocoles ne sont pas réalisés chez des patient.e.s. Des projets utilisant la stimulation transcrânienne ont été refusés par le CNRS. Or, un travail très important a été fait par la cellule éthique du CNRS pour les recherches de niveau 2 (avec TMS, TdCS...). Et cela est remis en cause à partir d'une approche plus subjective et personnelle que ce qui est dans le décret. L'INSB peut refuser des projets, mais on va se priver de recherches très importantes. Il est aussi nécessaire de raccourcir les temps de réponse.

[ALB]. Quand persiste un risque, nous demandons de se tourner vers l'INSERM ou le CHU... Nous ne pouvons pas soutenir des recherches invasives. Nous payons déjà une grosse assurance, mais cela ne suffit pas. Il nous faut de respecter la loi. Il faut faire attention aux conséquences. Le CNRS peut prendre certains risques, mais en s'assurant que le protocole est le moins risqué possible. Il faut passer du temps avec les personnes du comité éthique du CNRS avant de demander des financements.

[MG]. Des collègues de l'INSERM ont créé une structure de conseils pour monter les projets éthiques.

[ALB]. Pour le CNRS, une seule cellule d'éthique habilitée à faire cela, c'est celle du CNRS.

[BP]. La littérature utilise la TMS à des fins thérapeutiques. Donc, on ne peut pas considérer qu'il y a innocuité, puisqu'on utilise les changements qu'elle introduit à long terme. Se pose aussi le problème du stockage des données avec des plateformes à l'étranger (nécessite de reconnaître la RGPD).

Crise sanitaire

[S]. Suite à la crise sanitaire, qu'en est-il des prolongations de contrats des doctorants, IR, ANR...

[ALB]. Le CNRS a mis en place une procédure pour les financements CNRS. Les laboratoires devaient demander des prolongations de temps de financement suite au confinement. Pour le reste, il faut s'adresser aux financeurs.

Approvisionnement en macaques

[ALB]. Il y a un effort national de fait pour reprendre en main l'approvisionnement en macaques.

[BP]. L'embargo sur l'exportation de singes est mis en place pour forcer les chercheurs à aller travailler sur leur territoire. Les USA ont préempté des élevages. Le problème est pris en charge par les organismes et le ministère, tous mobilisés, avec l'idée d'arriver à une autonomie par l'élevage. Reste à savoir comment gérer le passage entre la pénurie actuelle et l'arrivée à l'autonomie.

Contours des sections et mots clefs

[BP]. Nous ne savons pas quand se fera l'arbitrage final. Il y a eu une compilation entre les propositions des sections, des Instituts, des CS... Tous les éléments ont été pris en compte. Cela s'est un peu fait dans l'urgence. Nous avons mis de l'ordre dans la granularité des mots clefs et évité les mélanges entre thématiques, disciplines... et homogénéisé les différences de précision. Il était aussi important de tout couvrir, avec parfois des mots clefs plus larges.

IV. EVALUATION A MI-VAGUE DES CHERCHEUR.S.E.S

Evaluation à mi-vague des chercheurs :

- 57 chercheurs ont été évalués pour une activité à mi-vague et 2 chercheurs pour réexamen d'activité à 5 ans. Au total, la section a émis 48 avis favorables, 8 avis différés au printemps 2021, 1 avis réservé.

Comme cela se vérifie depuis plusieurs années, la très large majorité des chercheurs rattachés à la section 26 produit un travail de grande qualité, répondant largement aux critères d'évaluation (consultables sur le site du Comité National) de notre section.

Titularisation et confirmation d'affectation

- 5 demandes de titularisation ont été traitées et ont reçu un avis favorable.
- 11 confirmations d'affectation ont reçu un avis favorable : 4 CRCN (avec désignation d'un directeur de recherche référant) et 7 DR2.

Changement de section

- 3 demandes de changement de section vers une section autre que la 26 ont été déposées, 2 ont reçu un avis favorable, une est restée sans avis.

Renouvellement d'Eméritat

- 1 demande de renouvellement d'éméritat a reçu un avis très favorable.

Propositions de médailles

Cette année encore, la direction de l'INSB demande que les sections proposent deux noms pour chaque médaille, une femme et un homme. La section a proposé un.e CRCN et un.e MCf pour la médaille de bronze et deux DR1 pour la médaille d'argent.

Promotions de chercheurs

- 11 demandes de promotion au grade CRHC ont été traitées, 7 ont été classées.
- 21 demandes de promotion au grade DR1 ont été reçues (57 postes disponibles pour l'ensemble des 9 sections rattachées principalement à l'INSB selon la direction) : 8 personnes ont été classées.
- 12 demandes de promotion au grade DRCE1 ont été reçues (pour un total de 6 postes pour l'INSB) et 3 personnes ont été classées.
- 1 seule demande de promotion au grade DRCE2 a été reçue et cette personne a été classée.

V. EXPERTISES SUR DES STRUCTURES ASSOCIÉES AU CNRS

Changements de direction d'Unité

- 4 demandes de changement de direction d'Unité ont été déposées, 3 ont reçu un avis très favorable, 1 a obtenu un avis réservé.

Rattachement à une section

- 1 demande de rattachement d'Unité à une section autre que la 26 en secondaire a reçu un avis très favorable.

Expertise sur une Unité

- Evaluation d'une Fédération de Recherche qui a reçu un avis très favorable.

Ecoles thématiques

- 2 demandes de création d'écoles thématiques ont été reçues, une a obtenu un avis très favorable, l'autre un avis favorable.

Fait le 15 septembre 2021

Les membres de la section 26